



Union
syndicale
Solidaires



1ER MAI : CONTRE L'EXTREME DROITE, POUR LA PAIX, LES LIBERTES ET LA JUSTICE SOCIALE

DOSSIER DE PRESSE CGT-FSU-SOLIDAIRES

30/04/2025

En amont de la manifestation du 1^{er} mai, qui aura pour mot d'ordre « *Manifestons contre l'extrême droite, pour la paix, les libertés et la justice sociale* », la CGT, la FSU et Solidaires organisent une conférence de presse internationale **avec la présence exceptionnelle de syndicats internationaux.** :

- Esther LYNCH, Secrétaire générale, Confédération Européenne des Syndicats (CES)
- Nick ALLEN (Etats Unis) : Service Employees International Union (SEIU)
- Marta SCARPATO (Argentine) : Centrale des Travailleurs d'Argentine (CTA-T)
- Rafael LAMAS (Belgique) : Fédération Générale des Travailleurs de Belgique (FGTB)
- Vasyl ANDREYEV (Ukraine – en visio) : vice-président de la Fédération des syndicats d'Ukraine (FPU), membre suppléant du Conseil d'administration du Bureau international du Travail.
- Yana SHCHERBYNSKA (Ukraine – en visio) : conseillère du président de la Confédération des syndicats libres d'Ukraine (KVPU)
- Wael NAZIF (Palestine - en visio) : Palestine Federation of Trade Unions - Beit al-Shaab, Jericho and Jordan Valley Governorate (PFTU)

Les 3 secrétaires générales de la CGT Sophie Binet, de la FSU Caroline Chevé et de Solidaires Murielle Guilbert seront aussi présentes.

Cette année le 1^{er} mai revêt un caractère particulier : la situation internationale est gravement détériorée par l'extension du domaine de la guerre et par le développement des idéologies fascistes et autoritaires un peu partout dans le monde. Nous manifesterons en France contre l'extrême droite, pour la Paix, les libertés et la justice sociale et sur l'ensemble de la planète, les syndicats appelant les travailleurs, travailleuses et plus globalement les citoyen·nes à manifester pour une paix juste et durable entre les peuples.

Pour les syndicats, la montée de l'internationale de l'extrême droite n'est pas une fatalité. Au contraire, il s'agit de favoriser la coopération et la solidarité internationale concrète entre les travailleurs du monde entier au lieu de les mettre en concurrence avec un seul objectif, la maximisation des profits de quelques-uns.

Face au risque du repli identitaire et du dumping social et environnemental, nous voulons donner la parole à nos camarades syndicalistes, venus de plusieurs régions du monde et avec des traditions syndicales différentes. Ils décriront le vécu des travailleur·euses dans leur pays et la manière dont ils résistent pour gagner des droits nouveaux de hauts niveaux en matière de salaires, d'emploi et de conditions de travail.

Nos syndicats s'inscrivent, non pas dans la perspective d'une économie de guerre ou d'une société encore plus inégalitaire génératrice de tensions et de conflits, une société dans laquelle les riches sont de plus en riches et où le grand patronat fait la loi. Nos syndicats placent leur action dans l'anticipation vers une industrie et des emplois d'avenir, répondant à l'urgence climatique, sociale et démocratique, au bénéfice des travailleur·euses et des populations, avec des services publics renforcés et un ordre international régi par un droit issu du multilatéralisme.

1.

**DECLARATION DE
NICK ALLEN :
SERVICE
EMPLOYEES
INTERNATIONAL
UNION (SEIU)**

Déclaration de Nick ALLEN : : Service Employees International Union (SEIU)

De Biden à Trump: un basculement

Comme vous le savez, depuis quatre mois nous vivons une période extrêmement turbulente aux Etats-unis avec l'arrivée au pouvoir de Trump version 2.0 -- plus confiant, plus fou, plus fasciste que jamais. Le choc a été rude. Des rafles de travailleurs immigrants. Des projets de démantèlement des systèmes publics fédéraux essentiels. Des licenciements de dizaines de milliers de travailleurs dans le secteur public. Des attaques contre la presse, les universités, et toutes les institutions censées être des entraves au Trumpisme. Une crise constitutionnelle dans laquelle la nature même de la république est menacée.

Nous venons de loin: sous l'administration Biden, nous avons gagné un effort de l'ensemble du gouvernement fédéral pour promouvoir un programme favorable aux travailleurs, notamment la création d'un NLRB proactif (notre agence fédérale qui régit les droits du travail), un ministère du Travail robuste, un programme mondial ambitieux de promotion des droits des travailleurs et un président prêt à utiliser la force de persuasion pour défendre les travailleurs, y compris, pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, en participant à un piquet de grève avec des ouvriers de l'automobile. Kamala Harris était bien placée pour poursuivre cet ensemble de politiques. Notre syndicat a soutenu sa candidature et a travaillé dur pour son élection. Malheureusement, nous n'avons pas réussi. Les travailleurs et l'électorat ont jugés insuffisants le *Bidenomics*, incapable de dompter l'inflation ; et les grands investissements n'ont pas eu le temps de murir et de porter fruit.

Nous devons maintenant affronter l'avenir en poursuivant notre combat pour une société plus juste et plus humaine, en permettant aux travailleurs de se rassembler et de s'exprimer sur leur lieu de travail et dans la sphère politique au sens large. Comme nous le constatons, ce combat implique désormais de lutter bec et ongles pour préserver notre démocratie, condition préalable à l'épanouissement d'un syndicat libre.

Notre défense se fera sur trois fronts :

1. Protéger les travailleurs immigrés ;
2. Lutter contre les coupes budgétaires dans Medicaid, notre programme public de santé pour les personnes à faibles revenus ;
3. Repousser les attaques contre les syndicats.

Notre offensive consistera à continuer de syndiquer des milliers de travailleurs en menant des campagnes décisives pour réécrire les règles afin que tous puissent adhérer à un syndicat librement. Nous nous sommes fixés comme objectif de recruter un million de nouveaux membres au cours de la prochaine décennie. Nous continuerons d'innover aux niveaux des Etats et des municipalités pour syndiquer les personnes non syndiquées et celles qui sont censées être « in-organisables », comme les agents de propreté, les employés de la restauration rapide et les travailleurs des applications numériques.

Anti-syndicalisme de Trump

Nous assistons à une attaque multiforme contre les travailleurs. Premièrement, Trump démantèle les agences qui veillent à l'application des lois fédérales protégeant les travailleurs : le NLRB et le DOL. Deuxièmement, le DOGE d'Elon Musk s'en prend à des milliers d'employés du gouvernement fédéral, dont des membres du SEIU, violant ainsi leurs droits issus des conventions collectives. Troisièmement, la campagne de Trump visant à diaboliser et à expulser illégalement des milliers de travailleurs immigrés va entrer en conflit avec les syndicats, déterminés à défendre leurs membres et toutes les familles de travailleurs immigrés. Ce n'est probablement qu'une question de temps avant que l'administration ne s'attaque aux syndicats eux-mêmes de manière générale.

Enfin, ses décisions erratiques et imprudentes concernant l'économie en général aggravent la situation de tous les travailleurs, exacerbent l'inflation et entraînent des licenciements.

Le SEIU défend tous les travailleurs, quel que soit leur statut migratoire. Trump mène une campagne fasciste d'expulsion, truffée d'illégalités et créant des situations glaçantes, avec des personnes enlevées dans la rue par des agents masqués et non identifiés de l'ICE ((agence policière fédérale de l'immigration). Notre propre adhérente, Rumeysa Ozturk, une citoyenne turque en situation régulière aux États-Unis pour étudier à l'université Tufts, a été arrêtée en vue d'une expulsion, apparemment parce qu'elle figurait sur une liste noire dont on ne connaît pas l'origine suite à sa cosignature d'un éditorial dans le journal étudiant soutenant les droits des Palestiniens. Il s'agit d'un déni scandaleux de procédure régulière et d'une violation de notre droit constitutionnel à la liberté d'expression. En réponse, nous continuerons à soutenir les travailleurs migrants par tous les moyens possibles, notamment par la défense juridique, le plaidoyer et la formation à leurs droits, ainsi que par des manifestations publiques. Certains de ceux qui ont voté pour Trump pensent que l'immigration est une menace pour les États-Unis. Mais lorsqu'ils réaliseront que cela implique l'expulsion de personnes respectueuses de la loi, essentielles à notre économie et à notre société, que des familles seront déchirées, que des personnes disparaîtront en pleine nuit et seront envoyées en prison à l'étranger, et que tous nos droits civiques seront bafoués, nous pensons qu'il y aura une réaction massive contre l'administration Trump.

Heureusement, on assiste à une relative unité du monde syndical américain face à Trump. La de syndicats adhérents l'AFL-CIO, désormais l'unique centrale syndicale que nous avons récemment re-rejoint, malgré leurs nuances sur les questions des échanges commerciaux, sont de plus en plus unis contre l'offensive de Trump à l'égard des travailleurs du secteur public. Malgré le fait que beaucoup de travailleurs ont voté pour lui, on constate de plus en plus que certains regrettent leur vote qui avait un motif économique (anti-inflation).

L'organisation des travailleurs continuera dans les Etats

Évidemment, à l'échelle fédérale, nous pensons que l'administration Trump ne cherchera pas à faciliter la syndicalisation. Mais nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre que le climat politique s'améliore : nous devons continuer à mener de grandes campagnes qui peuvent inciter des milliers de travailleurs à adhérer à des syndicats, en particulier ceux qui ont été exclus des règles actuelles.

Les victoires obtenues dans les États, par exemple dans le secteur de la restauration rapide en Californie ou les chauffeurs des applications numériques au Massachusetts, ne sont pas pour l'instant directement menacées. En fait, nous travaillons dur pour les étendre à d'autres États. En Californie, nous progressons au niveau municipal pour faire adopter des lois garantissant l'accès des travailleurs de la restauration rapide à des formations en sécurité. Nous travaillons également à la création d'un syndicat regroupant des dizaines de milliers de travailleurs de la restauration rapide afin de poursuivre les progrès réalisés.

L'importance de la solidarité mondiale

C'est une évidence que Trump n'est pas une aberration américaine, mais qu'il représente une manifestation d'un phénomène mondialisé, l'émergence de régimes autoritaires ou d'extrême droite dans les décombres de l'ordre mondiale d'après-guerre. Les réponses syndicales et sociales à ce fléau doivent donc être d'un ordre mondial. Ces réponses nous ne les avons pas, mais nous avons la certitude que nous les trouverons que dans le dialogue et la coopération étroite entre les syndicats des différents pays, d'où notre gratitude pour cet événement aujourd'hui organisé par la CGT en France le jour avant le 1er mai, journée internationale des travailleurs.

Donc, la solidarité mondiale entre les syndicats est d'une importance vitale. Lorsque les travailleurs américains entendent leurs homologues syndiqués du monde entier leur dire qu'ils ne sont pas seuls, cela leur remonte le moral énormément. De plus, nous avons beaucoup à apprendre des mouvements syndicaux d'autres régions du monde qui ont été confrontés à des régimes autoritaires ; nous dialoguons avec nos homologues de nombreux

pays afin de tirer les leçons de leurs expériences. Enfin, nous devons continuer à collaborer au niveau international entre syndicats pour renforcer notre pouvoir face aux multinationales, qui restent les principaux moteurs d'un nivellement par le bas mondial auquel il faut s'opposer pour que les travailleurs puissent prospérer partout dans le monde.

2.

**DECLARATION DE
MARTA SCARPATO :
CENTRALE DES
TRAVAILLEURS
D'ARGENTINE (CTA-T)**

Déclaration de Marta SCARPATO : Centrale des Travailleurs d'Argentine (CTA-T)

Chère Sophie, chers frères et sœurs de la CGT, de la FSU et de SOLIDAIRES, je veux vous remercier au nom de la CTA DE LOS TRABAJADORES Y TRABAJADORAS, (CTA-T) d'Argentine, pour cette invitation solidaire qui me donne le privilège de prendre la parole ici aujourd'hui, pour dénoncer la situation difficile que traverse le peuple argentin et nos camarades à l'ère de Javier Milei. L'ère de la cruauté telle qu'on peut la définir par ses pratiques et ses conséquences.

Résumer tout ce qui s'est passé et se passe depuis qu'un obscur panéliste de télévision, inconnu de tous, a gagné en visibilité grâce à la pandémie, avec des dénonciations débridées contre le confinement, les vaccins et la négation de la gravité de la maladie causée par le virus, prendrait plusieurs heures. La vérité est que quelque temps plus tard, lors des élections législatives, Javier Milei, tronçonneuse à la main, a obtenu le soutien de 55 % des électeurs qui sont allés voter. 44 % ont voté contre. Un vote démocratique et indiscutable, au-delà du fait que Milei pendant la campagne électorale n'a pas caché quelles étaient ses intentions, il n'a pas cherché à masquer les objectifs qu'il proposé pour son mandat. Et c'est exactement ce qu'il est en train de faire. Le démantèlement de l'État, l'élimination de ministères tels que l'Éducation, le Travail, la Culture, entre autres. Le retrait du financement et du soutien à la Science et à la Recherche, la fermeture et/ou la privatisation d'entreprises publiques et d'organismes gouvernementaux. La privatisation d'YPF (la compagnie pétrolière d'État), la vente d'ARSAT, le producteur public de satellites de communication. Car malgré l'image stéréotypée de l'Argentine, le pays ne produit pas (ne produisait-il pas devrais-je commencer à dire maintenant ?) que du soja et de la viande... Un pays au développement industriel moyen, avec des universités publiques gratuites dans chaque province et un Centre national des sciences et de la recherche très développé. Tout cela grâce aux efforts des travailleurs, et travailleuses, des professionnels qualifiés qui, lorsqu'ils sont contraints de quitter le pays, comme c'est le cas actuellement, ont tendance à trouver du travail partout. La France est un bon exemple, elle en a reçu un bon nombre,

Tout cela et bien plus encore est aujourd'hui gravement menacé, si ce n'est en cours de démantèlement.

Mais compte tenu du temps dont je dispose, je veux concentrer ma participation sur deux aspects de la situation actuelle en Argentine.

1.- La situation des travailleurs,

Selon le rapport de situation de mars 2025 du CIFRA, notre centre de recherche et d'analyse, les salaires réels ont souffert, depuis l'arrivée de Milei en décembre 2023, d'une baisse redoutable de plus de 15 %. Le gouvernement cherche à imposer une limite très basse à la négociation collective, ce qui aggrave la situation dans un scénario de lourdes pertes d'emplois et où l'effet éphémère du ralentissement de l'inflation est déjà épuisé. Les salaires réels sont inférieurs de 22,7 % à ceux de décembre 2017. Les différences entre le secteur public et le secteur privé sont notables : alors que le secteur privé a perdu 13,0 % de son pouvoir d'achat entre novembre 2023 et décembre 2024, dans le secteur public, la réduction a atteint 18,4 %.

Mais ça ce sont des chiffres, que vous pouvez trouver dans les rapports des centres de recherche nationaux et internationaux. Aujourd'hui, ici je veux vous parler de personnes, de nous compañeros et compañeras, qui, jusqu'à il y a un an et quelques mois, avaient un travail décent, qui travaillaient avec responsabilité et efficacité et qui un matin sont soudainement mises au chômage, qui ont été informés un week-end (par exemple, la veille de Noël) qu'ils n'avaient plus se donner la peine de retourner au bureau. Et je parle de milliers. Aujourd'hui, ceux qui ont encore un emploi n'arrivent pas jusqu'à la fin du mois et doivent faire des heures supplémentaires pour y parvenir. Milei salue cela en disant que le salaire réel a augmenté comme jamais auparavant dans le pays. Celles qui ont augmenté sont les heures de travail hebdomadaires et quotidiennes. Il y a aussi une perte de salaire d'intensité variable au fil du temps. Parce que les travailleurs se sont endettés, ont perdu la capacité d'épargner, ou ont restreint la consommation de produits de base (notamment le lait ou le fameux bœuf argentin). Si l'on considère le montant réelle des salaires des 13 derniers mois, les travailleurs ont perdu en moyenne l'équivalent de 1,6 salaire. Mais compte tenu de la baisse plus importante dans le secteur public, dans ce cas, la perte accumulée équivaut à 2,6 salaires complets.

Ces pertes de salaire sont survenues dans un contexte où les autres sources de revenu des travailleurs et de leurs familles se sont également détériorées. Les pensions de personnes âgées, qui ont servi de soutien à de nombreuses familles en difficulté pendant la pandémie, ont beaucoup souffert de l'ajustement des dépenses publiques. Au cours du mois de mars dernier, le montant réel perçu par les bénéficiaires de la pension minimale est inférieur de 7,2 % à celui de novembre 2023 et de plus de 25 % à celui de décembre 2017.

Et comme en Argentine, la réponse populaire ne se fait pas attendre, à tout cela, s'ajoute la politique répressive du gouvernement Milei, qui vise à criminaliser la protestation sociale et à démobiliser la société argentine, qui a une longue histoire de luttes pour des revendications. Dès son entrée en fonction, la ministre de la Sécurité, Patricia Bullrich, une migrante politique qui a fait partie de tous les gouvernements de droite, quel que soit le parti politique, a tenté d'imposer un protocole de sécurité qui, parmi ses curiosités, prévoyait que les mobilisations ne pouvez pas marché par la rue, seulement sur les trottoirs, que les organisateurs (même s'ils n'étaient pas dans la marche) et leurs

organisations paieraient pour l'éventuelle « destruction » causée par la manifestants. Seule la massivité des actions menées par les organisations syndicales (grèves générales ou sectorielles) a empêché l'application intégrale du protocole.

Aux même temps, Mme Bullrich a déclenché une répression brutale contre les manifestations de retraités qui se rassemblent pacifiquement devant le parlement tous les mercredis pour protester contre la détérioration de leurs retraites et pour défendre leurs droits. Le résultat de chaque mercredi, de nombreuses personnes âgées battues et blessées par l'attaque au gaz poivre et au gaz lacrymogène. Le 12 mars, le photojournaliste **Pablo Grillo** a reçu une grenade lacrymogène dans la tête, ce qui a provoqué une blessure saignante, avec perte de masse cérébrale. Il est toujours hospitalisé, depuis lors, il a subi plusieurs opérations et les conséquences de cette attaque sont encore inconnues.

Et au cas où il y aurait des doutes sur l'hostilité du gouvernement à l'égard de la presse critique et indépendante, il y a quelques jours, un autre journaliste, **Roberto Navarro**, a reçu un violent coup à l'arrière de la tête de la part d'un partisan du gouvernement, ce qui a provoqué une commotion cérébrale. Cela s'est produit le lendemain du jour où Milei a craché de nouvelles insultes et menaces contre le journalisme d'opposition.

La situation du système judiciaire est également grave, car il pratique depuis un certain temps le « lawfare », une véritable guerre juridique qui sert actuellement les intérêts du gouvernement et des entreprises. Il y a quelques jours, la Cour suprême a changé sa position historique et a décidé que les salaires des travailleurs des entreprises en faillite seront payés après qu'ils auront eu payé leurs impôts. Il s'agit d'un grave revers dans la protection des droits du travail en Argentine et d'un dangereux précédent qui subordonne la protection constitutionnelle du travail au pouvoir discrétionnaire de l'exécutif. La Cour a déclaré inapplicable la **Convention 173 de l'OIT sur la protection des créances du travail en cas d'insolvabilité de l'employeur**. La Cour ignore la hiérarchie normative que l'accord avait acquise lorsqu'il a été approuvé par le Congrès national et abandonne sa propre jurisprudence.

En bref, aujourd'hui en Argentine, la condition des travailleurs continue de se détériorer gravement. Pas seulement en raison d'un grand nombre de licenciements arbitraires, qui ignorent ou violent la législation du travail en vigueur et les droits durement acquis. Non seulement en raison de l'hostilité déclarée contre le mouvement syndical d'opposition et ses dirigeants, dans une tentative manifeste d'éliminer toute instance intermédiaire entre employeurs et travailleurs. Non seulement en raison de la précarité croissante du travail, avec des conditions de plus en plus inégales et injustes. Non seulement parce que pour Milei, comme il ne cesse de le déclarer, la justice sociale est un vol et une aberration. Fondamentalement parce que « l'expérience Milei » s'inscrit dans un modèle d'organisation du travail qui n'est pas seulement pour l'Argentine, comme en témoignent les applaudissements enthousiastes de l'extrême droite globale qui accompagne le mandat du président argentin depuis le début. Il l'invite à chacune de ses activités et le «

récompense ». Quelque chose qui nous inquiète sérieusement parce qu'il s'ajoute au silence maintenu jusqu'à présent par les médias internationaux et aux manifestations de soutien de nombreux gouvernements et dirigeants politiques, y compris en Europe. Milei est peut-être un exemple extrême d'un modèle qui montre à la fois le niveau de décadence du système capitaliste et son recours à des formes de plus en plus brutales, violentes et rétrogrades (impensable jusqu'à il y a quelques années) pour maintenir son pouvoir.

Ce qui m'amène brièvement au deuxième sujet que j'aimerais aborder.

2.- Du négationnisme à la franche revendication de la dictature, en essayant d'effacer les séquelles douloureuses qu'elle a laissées : au moins 30 000 disparus (dont 60 % de travailleurs et travailleuses), des milliers d'exilés et de prisonniers politiques. L'état actuel de la politique en matière de droits humains de l'Argentine, qui nous a rendus fiers ces dernières années, est franchement très déplorable.

Il convient de rappeler qu'au cours du XXe siècle, l'Argentine a connu neuf interruptions de la légalité démocratique qui ont commencé en 1930 et ont culminé avec la dictature civile et militaire de 1976. La pire de tous. Le pays est revenu à un gouvernement constitutionnel, civil et démocratique en 1983.

Au cours de ces 42 années et en particulier sous les gouvernements de Néstor et Cristina Kirchner, une bonne partie de la société argentine a réalisé un intense travail de Mémoire, de Vérité et de Justice. L'emblème que nous ont enseigné les héroïques Mères et Grands-mères de la Plaza de Mayo. Main dans la main avec eux, des milliers de procès contre les répresseurs militaires ont été menés et sont toujours en cours, plus de 1200 militaires sont toujours détenus dans des prisons ordinaires ou assignés à résidence en raison de leur âge. Jorge Rafael Videla, le premier président de la junte militaire, est mort en prison. Un grand nombre des plus de 600 camps de détention clandestins qui existaient dans le pays sont aujourd'hui des sites de mémoire préservés grâce au mouvement des droits humains. Ils ont menacé de démantèlement par ce gouvernement, dans lequel se trouvent plusieurs des complices civils de la dictature. Des hommes d'affaires nationaux et internationaux, des membres de l'oligarchie terrienne, des représentants de la finance, entre autres, pour qui l'armée a fait le sale boulot. C'est de deux de ces camps, l'ESMA (ancienne école de sous-officiers de la Marine) aujourd'hui Patrimoine UNESCO de l'Humanité et la base militaire de Campo de Mayo, que sont partis tristement célèbres « Vols de la mort », d'où les religieuses françaises Léonie Duquet et Alice Domon ont été jetées vivantes à la mer. La ministre Bullrich veut envoyer à Azules, le responsable de son enlèvement et de sa disparition, dans une prison de luxe.

L'une des premières mesures adoptées par Milei a été de supprimer le budget de plusieurs sites de Mémoire, de licencier le personnel et de menacer de les fermer purement et simplement. Il y a déjà des milliers de travailleurs, qui ont contribué par leur

travail à préserver la mémoire qui sont au chômage, sans possibilité d'obtenir un nouvel emploi.

Et des institutions aussi importantes que les Archives nationales de la mémoire et la Banque de données génétiques (où se retrouve l'ADN des familles à la recherche d'une personne disparue) ont perdu des ressources et du personnel.

Le gouvernement tente par tous les moyens de réécrire l'histoire, il a décidé d'empêcher les écoles de parler de la dictature telle qu'elle est établie par la loi. Une bataille culturelle pour la défense d'une éducation publique, libre et démocratique qui se déroule également dans les universités. Et en alliance avec le pouvoir judiciaire, il cherche à arrêter les procès pour crimes contre l'humanité qui sont toujours en cours.

La CTA-T dénonce avec force cette tentative de refonder l'Argentine (comme l'a déclaré Milei) basée sur la haine de classe, la violence institutionnelle et le mépris des droits humains, du droit au travail décent et de la liberté syndicale du peuple argentin.

Nous vous exhortons à nous accompagner pour dénoncer ce que « l'expérience Milei » signifie pas seulement pour l'Argentine.

3.

**DECLARATION DE
WAEL NAZIF :
PALESTINE
FEDERATION OF
TRADE UNIONS (PFTU)**

Déclaration de Wael NAZIF : Palestine Federation of Trade Unions - Beit al-Shaab, Jericho and Jordan Valley Governorate (PFTU)

Chers amis syndicalistes,
Chers participants,

Salutations de Palestine - des travailleurs et des syndicalistes palestiniens qui vous font part de leur solidarité et de leur reconnaissance.

Au nom des travailleurs palestiniens et de la **Fédération palestinienne des syndicats (PFTU)** du gouvernorat de Jéricho, je vous remercie sincèrement de nous donner l'occasion de nous exprimer lors de cette importante conférence de presse à la veille de **la fête du Travail**.

Permettez-moi de me présenter brièvement : Je m'appelle **Wael Nazif**, secrétaire général du PFTU, une fédération régionale fondée en 1993, composée de huit syndicats sectoriels représentant des travailleurs de divers secteurs.

Nous connaissons bien la CGT, notamment grâce à une relation étroite et de longue date avec la CGT Rhône-Alpes, qui a duré plus de 20 ans. Nous espérons vivement poursuivre et renforcer cette coopération avec vous, surtout en ces temps extrêmement difficiles pour le peuple et les travailleurs palestiniens.

Je m'adresse à vous - camarades syndicalistes de France, d'Argentine, des États-Unis, d'Ukraine, de Belgique et d'ailleurs - à un moment où notre peuple endure des souffrances inimaginables : assiégé, confronté à la destruction systématique, au nettoyage ethnique, à l'apartheid, à la famine et aux actes de génocide à Gaza, tout cela se déroulant sous les yeux du monde entier en violation flagrante du droit international.

Nous sommes confrontés quotidiennement à l'occupation : points de contrôle, barrages routiers, barrières de fer, attaques violentes de colons, démolitions, arrestations arbitraires, arrachage d'oliviers et confiscation de terres. Se déplacer d'un endroit à l'autre est de plus en plus dangereux, parfois impossible, et constitue toujours un risque pour la vie.

Cette conférence de presse est une occasion vitale de partager avec vous la réalité profondément douloureuse et complexe à laquelle sont confrontés **les travailleurs palestiniens** aujourd'hui.

Depuis le début de la guerre contre Gaza, le chômage et la pauvreté ont grimpé en flèche. Après le **7 octobre**, Israël a interdit aux travailleurs palestiniens d'accéder à son marché

du travail. En conséquence, **20 000 travailleurs de Gaza** et **190 000 de Cisjordanie** ont perdu leur emploi. Aujourd'hui, près **d'un demi-million de travailleurs palestiniens** sont au chômage, sans aucune source de revenus.

Notre économie s'effondre. Israël retient les recettes fiscales dues à l'Autorité nationale palestinienne. Le **taux de pauvreté à Gaza a atteint près de 100 %**, et en Cisjordanie, il oscille autour de **35 %**.

Les travailleurs sont confrontés à des retards insupportables aux points de contrôle, ce qui fait de la vie quotidienne et des trajets pour se rendre au travail un calvaire permanent.

En outre, **25 000 travailleurs palestiniens** de Cisjordanie qui travaillaient dans les colonies israéliennes ont également perdu leur emploi. Ceux qui sont encore employés dans ces colonies subissent des **conditions de travail difficiles, des discriminations** et sont **privés de leurs droits les plus élémentaires**.

Dans le gouvernorat de Jéricho, où je suis basé, la plupart des travailleurs palestiniens sont employés dans des **colonies agricoles illégales** - il y en a 39 - ou dans la **zone industrielle près de la mer Morte**. Ce n'est pas par choix, mais par nécessité.

Pourquoi les Palestiniens travaillent-ils dans les colonies illégales ?

Parce que l'occupation ne nous laisse pas d'autre choix. Notre économie est asphyxiée. Le chômage et la pauvreté augmentent. Notre peuple n'a pas d'autre moyen de survie. Il y a des plafonds de verre partout, ce qui limite la croissance, les opportunités et l'espoir. En tant que syndicat, le **PFTU** s'engage activement à soutenir ces travailleurs et à défendre leurs droits.

Nous travaillons en étroite collaboration avec **Kav LaOved**, une organisation israélienne de défense des droits de l'homme. Cette organisation emploie **des avocats et des experts juridiques palestiniens** qui possèdent la citoyenneté israélienne, ce qui leur donne accès aux tribunaux israéliens - ce qui nous est refusé. Ensemble, nous avons réussi à résoudre de nombreux cas et à récupérer des **millions de shekels** de salaires impayés et de droits pour nos travailleurs.

Chers amis,

Votre solidarité est importante. Votre soutien a déjà eu un impact significatif grâce à des projets communs, des échanges d'expertise et des visites mutuelles. Continuons à construire ce partenariat. Si vous souhaitez collaborer ou développer un projet avec nous, n'hésitez pas à me contacter.

Permettez-moi de conclure par trois appels importants :

- 1- Je vous demande instamment, en tant que syndicalistes, **de faire pression sur vos gouvernements pour qu'ils reconnaissent officiellement l'Etat de Palestine.** Nous espérons que la France, en particulier, fera ce pas rapidement à l'occasion de la Conférence internationale qui sera co-présidée par la France et l'Arabie Saoudite début juin début juin. Cet élan ne peut être manqué.

- 2- Nous vous demandons d'appeler les autorités israéliennes à **garantir la liberté de circulation des Palestiniens** et à nous permettre de développer notre propre économie, afin que les travailleurs puissent vivre dans la dignité et ne soient plus contraints de dépendre des colonies illégales.

- 3- Enfin, aidez-nous à **soutenir le plan de reconstruction de Gaza sans déplacement de population.** Ce plan a été élaboré par les pays arabes en collaboration avec l'Autorité palestinienne et est le seul susceptible d'assurer un avenir viable aux Gazaouis.

Merci de nous avoir écoutés, de vous être tenus à nos côtés et d'avoir fait entendre votre voix aux côtés de la nôtre. **Bonne fête du Travail à tous.**

Poursuivons l'esprit de la solidarité syndicale internationale - unis dans la lutte, l'espoir et la poursuite de la justice.

(Version originale en Anglais, traduction automatique en Français)

4.

**DECLARATION DE
RAFAEL LAMAS :
FÉDÉRATION
GÉNÉRALE DES
TRAVAILLEURS DE
BELGIQUE (FGTB)**

Jusqu'où iront-ils ?

La FGTB a analysé en profondeur l'accord du gouvernement fédéral. N'y allons pas par quatre chemins : il est imbuvable. Tant dans le contenu que dans le ton, le texte est une très longue liste d'attaques contre le monde du travail et particulièrement contre les groupes les plus vulnérables. À mille lieues des discours électoraux qui promettaient pourtant d'améliorer le sort de celles et ceux qui travaillent. Les masques tombent : ils ont menti.

Qui sont les cibles de cette droite décomplexée ? D'une part, les demandeurs et demandeuses d'emploi, les travailleurs et travailleuses les plus précaires, les personnes malades, pensionnées, ou encore réfugiées, migrantes... D'autre part, tout ce qui contribue à une société plus solidaire : les services publics, la sécurité sociale, les systèmes de protection.

LES « SANS »

Quand on n'a pas l'argent, pas la santé, pas les papiers, on est – naturellement – moins enclin à s'engager dans la vie démocratique, que ce soit par le vote, le militantisme ou la participation aux débats. Sans boulot, sans statut, sans voix. Les invisibles sont sans défense. La droite le sait, et compte sur cette invisibilité pour casser les solidarités. Ne tombons pas dans ce piège. S'attaquer aux plus vulnérables, c'est s'attaquer à la démocratie. Et se croire à l'abri, c'est se fourvoyer. Car jusqu'où iront-ils ?



Thierry Bodson
Président



Bert Engelaar
Secrétaire général

LES MESURES ANTISOCIALES EN BREF

Impossible de résumer 200 pages de mesures antisociales dans un édit, mais voici, en 10 points, les grandes lignes socio-économiques de l'accord. Attention, il faut s'accrocher.

L'austérité pèsera principalement sur le monde du travail, très peu sur les grosses fortunes. L'indexation automatique des salaires est toujours menacée, et le sujet reviendra assurément sur la table dans les deux ans. La loi de 96 reste inchangée – et la 'marge' tombée entretemps est de... 0% – continuant de bloquer les salaires. L'enveloppe bien-être, qui permettait d'ajuster les allocations sociales au niveau de vie, disparaît

purement et simplement. En parallèle, c'est open bar en matière de flexibilité horaire des travailleurs et travailleuses. La protection sociale est assiégée, avec une limitation dans le temps des allocations de chômage, une traque des malades, et de nombreuses pressions sur les migrants et primo-arrivants. Côté pensions, les attaques se multiplient : accès à la pension anticipée plus strict, périodes assimilées rabotées, malus pension en cas de départ avant l'âge... Les fonctionnaires dans les services publics sont attaqués à tous les niveaux : statut, pensions... Le cadastre des grosses fortunes ne verra pas le jour, mais par contre, on contrôlera les aides sociales, pour pouvoir les retirer quand on estimera qu'un euro de trop a été versé. Pour les aides aux entreprises, en revanche, il reste du budget...

Ils avaient promis que les travailleurs actifs allaient gagner plus : c'est faux. Ce sont juste les plus vulnérables qui auront moins. Pas de gâteau à se partager. Sauf pour ceux qui se gavent déjà.

OÙ SONT LES FEMMES ?

La photo officielle du nouveau gouvernement a fait parler d'elle, et pour cause : 11 hommes, quatre femmes seulement, aucune aux postes clés. Cela en dit long. Ce gouvernement n'aime pas les femmes. Celles qui bossent à temps partiel, les femmes aux carrières morcelées, les mères solo, les femmes migrantes, celles qui se débrouillent avec des bouts de ficelle... Elles auront moins de pension, moins de services publics, moins d'aides.

Jusqu'où iront-ils ? Jusqu'où nous les laisserons aller. Notre rôle, en tant que syndicalistes, c'est de tout faire pour que les composantes de gauche – et du centre – au sein de ce gouvernement, puissent peser, pour que l'humain l'emporte. ◀

A hand is shown holding a glass flask containing a blue liquid. A thick, white, foamy substance is overflowing from the top of the flask. The background is a soft, out-of-focus light blue and white.

L'accord de gouvernement De Wever-Bouchez **décodé**

Il est tombé fin janvier. Aucune surprise : il est imbuvable. Salaires, temps de travail, pensions, droits, fiscalité... Les conséquences des mesures de l'accord gouvernemental sur les travailleurs et travailleuses seront nombreuses.

Mais concrètement, quels seront les changements pour les salarié-es, les pensionné-es, les demandeurs-euses d'emploi, les femmes, les malades de longue durée et les fonctionnaires ? Quel sera l'impact sur la démocratie ?

Les réponses à vos questions dans les pages qui suivent.

Vous souhaitez avoir plus d'infos ? Rendez-vous sur le site accorddegouvernement.info, une initiative du service d'études de la FGTB.



Je suis

L'indexation automatique des salaires sera-t-elle maintenue ?

L'indexation automatique des salaires est, pour le moment, maintenue. Mais elle reste dans le viseur : l'Accord de coalition prévoit de demander aux interlocuteurs sociaux de réformer le système pour fin 2026. S'il n'y a pas d'accord entre eux, le gouvernement décidera lui-même si des adaptations doivent être apportées. Le mécanisme d'indexation automatique n'est donc pas garanti au-delà de 2026.

Quid de la loi de 96 ?

Malgré notre revendication explicite, l'Accord de coalition ne prévoit pas d'adapter la loi de 1996 (loi salariale), réformée en 2017. Cela signifie que le calcul de la marge salariale disponible sera maintenu fictivement à un niveau trop bas, rendant ainsi la marge nulle pour la période à venir. Sans ces calculs fictifs ajoutés en 2017, il y aurait eu une marge de 1% en 2017. Les interlocuteurs sociaux sont toutefois invités à rendre un avis sur la loi salariale d'ici fin 2026.

Est-ce que je gagnerai plus en net à la suite des mesures prises par ce gouvernement ?

L'Accord de gouvernement prévoit une augmentation du salaire net à partir de 2026. Il est question d'une augmentation de 100 € nets pour un isolé d'ici 2029. À la suite de l'augmentation de la quotité exemptée, du renforcement du bonus à l'emploi social et de la diminution de la cotisation spéciale de sécurité sociale, les travailleurs verront donc leur situation s'améliorer. Les modalités ne sont toutefois pas encore connues.

En tenant compte de l'ensemble des décisions du gouvernement, nous pouvons cependant affirmer que globalement, il n'y aura pas d'amélioration du pouvoir d'achat.

Chèques-repas, écochèques, quels changements ?

Pour les **chèques-repas**, l'Accord de coalition prévoit une augmentation de l'intervention légale maximale de deux fois 2 €. Malheureusement, cela ne veut pas dire que vous obtiendrez automatiquement des chèques-repas plus élevés. Vous n'y avez droit que si cela est prévu par une CCT sectorielle, une CCT d'entreprise ou votre contrat de travail individuel. De ce fait, la valeur maximale du chèque-repas peut passer de 8 € à 12 €, avec une cotisation minimale du travailleur de 1,09 €. Les CCT ne prévoient pas toutes le même montant. Comme il s'agit d'un montant maximum, il est aussi possible que ce soit moins.

À terme, **tous les chèques (écochèques, chèques culture...)** autres que les chèques-repas sont voués à disparaître. Le nouveau gouvernement demandera aux interlocuteurs sociaux (syndicats et employeurs) de rendre un avis à ce sujet.

La FGTB veillera à ce que les augmentations du pouvoir d'achat profitent à tous les travailleurs et travailleuses.

Le salaire minimum sera-t-il augmenté ?

Le gouvernement confirme l'accord déjà conclu entre interlocuteurs sociaux : le salaire minimum augmentera de 35,7 € au 1er avril 2026. L'Accord prévoit une nouvelle augmentation identique en 2028.

salarié·e

Donc, si vous travaillez au salaire minimum interprofessionnel, votre salaire augmentera. De même, si après l'augmentation du salaire minimum, votre salaire actuel tombe en-dessous du nouveau salaire minimum, votre salaire sera augmenté en même temps. Il est toutefois également possible qu'au niveau du secteur, votre barème soit lié au salaire minimum. Pour le savoir, vous devez vérifier la CCT sectorielle.

Mon employeur peut-il m'obliger à prester des heures supplémentaires ?

Non, en principe, il ne peut pas vous y obliger. Il peut le faire si c'est prévu dans une CCT ou en cas de circonstances exceptionnelles, comme la force majeure. Les heures supplémentaires volontaires sont limitées à 360 h/an (450h si vous travaillez dans l'Horeca), sans cotisations sociales supplémentaires. Selon le texte de l'Accord de gouvernement, vous ne pouvez pas subir de conséquences négatives si vous refusez de prester de telles heures supplémentaires volontaires.

Aurons-nous un jour férié supplémentaire ?

L'Accord de coalition ouvre la porte à la conversion du jour férié des Régions (le 11 juillet, le 27 septembre, le 8 mai et le 15 novembre) en un jour férié officiel. Il prévoit cependant de la faire sans que cela ne coûte quoi que ce soit aux employeurs. On ignore comment exactement cette mesure sera mise en œuvre. La FGTB défend un jour de congé supplémentaire mais pas aux frais de l'État ni en introduisant des discriminations entre travailleurs.

Je tombe soudainement malade. Ai-je besoin d'un certificat médical pour le premier jour où je reste à la maison ?

Contrairement au système actuel, dans lequel les travailleurs sont dispensés de fournir un certificat médical maximum trois fois par an, ceci ne sera désormais plus possible que deux fois par an et ce, alors que les médecins généralistes sont déjà surchargés.

Est-il exact que si je suis occupé depuis 5 mois dans un nouvel emploi, mon employeur peut me licencier avec un préavis plus court ?

Malheureusement, ce sont effectivement les intentions du gouvernement. Au cours des 6 premiers mois de votre

nouvel emploi, votre employeur pourra toujours décider de vous licencier avec un préavis d'une semaine seulement.

Puis-je encore exercer un flexi-job exonéré d'impôts ?

Oui, le gouvernement vise une flexibilité accrue au détriment du financement de la sécurité sociale. Le plafond est relevé à 18.000 €/an et le régime est élargi à plusieurs secteurs.

Je travaille comme intérimaire. Qu'est-ce qui va changer pour moi ?

Dans l'Accord de coalition, on peut lire qu'il sera demandé aux interlocuteurs sociaux (syndicats et organisations patronales) de rendre possible en pratique le travail intérimaire à durée indéterminée. Ce qui revient à dire que l'on demande aux interlocuteurs sociaux du secteur de l'intérim de conclure une CCT à ce sujet. Tant qu'une telle convention collective de travail n'est pas signée, aucun CDI ne peut être utilisé.

Pour l'accès et le calcul de la pension, on travaille aussi de plus en plus sur la base du « travail effectif ». Ce qui veut dire que les jours situés entre les contrats de travail intérimaire ne seront plus nécessairement pris en compte.

Je souhaite travailler comme étudiant, est-ce que quelque chose change ?

Oui :

- La limite annuelle du nombre d'heures de travail autorisées sous statut étudiant est relevée à 650 heures sur l'année.
- La limite de revenus nets qu'un étudiant peut gagner tout en restant fiscalement à charge de ses parents est relevée à 12.000 € (contre 7.290 € actuellement).
- L'âge minimum pour travailler en tant qu'étudiant passe à 15 ans (la condition de ne plus être soumis à l'obligation scolaire à temps plein semble disparaître). Jusqu'à l'an dernier, les jeunes de 15 ans qui souhaitaient travailler devaient au moins se trouver en troisième secondaire. Cette règle sera donc probablement supprimée.



Je suis pensionné-e ou presque

Quel sera le montant de la pension minimum en 2025 ?

La pension minimum s'élève à 1.808,77 €/bruts/mois pour une carrière complète (45 ans). Pour les carrières plus courtes, le minimum garanti est adapté proportionnellement. Aucune nouvelle augmentation de la pension minimum n'est prévue.

Conditions pour obtenir la pension minimum :

Il faut justifier au moins 30 années de carrière, dont au moins « 20 années de travail effectif ». Le repos de maternité, la plupart des congés pour soins et le chômage temporaire sont pris en compte comme travail effectif.

QUEL EST L'ÂGE LÉGAL DE LA PENSION EN 2025 ET EN 2030 ?

- À partir de 2025 : 66 ans.
- À partir de 2030 : 67 ans.

L'âge légal de la pension correspond à l'âge où vous pouvez d'office partir à la pension, quel que soit votre nombre d'années de carrière au compteur. Celui qui part à la pension à l'âge légal échappe d'office au malus de pension.

PUIS-JE PARTIR À LA PENSION À 60 ANS APRÈS 42 ANS DE CARRIÈRE ?

Ce régime est introduit, mais avec des conditions très strictes :

- S'être constitué au moins 42 ans de carrière.
- Durant chaque année de carrière, avoir travaillé au moins 234 jours effectifs. Ceci correspond à 9 mois de travail effectif ou 75%.
- Sur la base de l'Accord de coalition, les « périodes assimilées » telles que la maladie et le chômage temporaire, le congé parental et le congé pour soins ne sont pas pris en compte. La plupart des travailleurs ne parviennent pas aux 9 mois de travail durant la première année de carrière.

La pension anticipée sera-t-elle plus stricte ?

Il ne faut pas confondre la pension anticipée et la prépension (RCC). Le gouvernement a décidé de supprimer les RCC dès le 31 janvier 2025. La pension anticipée reste possible si vous pouvez justifier un certain nombre d'années à votre compteur. Les conditions pour faire prendre en compte une année deviennent toutefois plus strictes. Une année devra compter 156 jours de travail effectif au

lieu de 104. Regardez bien sur votre relevé de carrière pour mesurer l'impact de cette mesure. 4 personnes sur 10 verront bientôt leur première date de pension s'éloigner.

Âge	Carrière	Nombre de jours/an à prouver
60	42	234 jours prestés
60	44	156 jours prestés ou assimilés
61-62	43	156 jours prestés ou assimilés
63-65	42	156 jours prestés ou assimilés

Ma pension sera-t-elle moins élevée si je pars en pension anticipée ?

Oui, votre pension sera toujours plus basse si vous partez en pension anticipée. Ceci s'explique par le fait que vous n'avez pas, dans ce cas, une carrière complète de 45 ans. Vous obtenez alors le nombre d'années que vous avez à votre compteur, divisé par 45. Le montant est donc réduit de façon proportionnelle.

En plus, ce gouvernement introduit un malus de pension pour les travailleurs qui quittent le circuit du travail avant l'âge légal de la pension. À partir de 2026, votre pension sera réduite de 2% (et 4% à partir de 2030, puis de 5% à partir de 2040) par année de départ anticipé par rapport à l'âge légal de la pension.

Le travailleur qui, à sa pension anticipée, compte 35 années de « travail effectif » et 7.020 jours de travail effectif à son compteur, échappera au nouveau malus de pension. Dans ce cadre, les congés pour soins comptent comme travail effectif, ce qui n'est pas le cas des périodes de maladie et de chômage.

Enveloppe bien-être et augmentation des revenus de remplacement : qu'est-ce qui change ?

L'enveloppe bien-être est supprimée. Plus d'infos à la page 19.

Les allocations et pensions seront-elles indexées ?

La réponse en page 19.

Pour des questions sur le calcul des périodes assimilées, les RCC (anciennes prépensions), les crédits-temps, les pensions de survie, les conséquences des mesures du gouvernement sur les pensions et les carrières des femmes, etc. visitez la page www.accorddegouvernement.info/pensionne

Je suis demandeur·euse d'emploi



Aurai-je encore droit à une allocation de chômage après 2 ans de chômage ?

Non, les allocations de chômage sont limitées à 2 ans maximum. Il est même possible qu'après un an seulement, vous ne receviez plus d'allocations de chômage. Il y a en effet un droit de base d'un an, complété par un droit d'un mois par 4 mois prestés. Après 2 ans, ce droit aux allocations est épuisé.

De courtes périodes de travail interrompu pourront éventuellement suspendre l'écoulement de ce délai. Passé ce délai maximal, le VDAB, le FOREM ou ACTIRIS devront proposer une offre d'emploi finale.

Le gouvernement laisse croire que toutes les personnes de 55 ans ou plus ne sont pas visées. C'est faux. Si la personne ne comptabilise pas une carrière de 30 ans à mi-temps, elle perdra ses allocations de chômage. Cette condition passera ensuite de 30 à 35 ans.

Pour la FGTB, il est inacceptable de rayer des demandeurs d'emploi de la sécurité sociale.

Est-ce que je risque d'être déjà exclu du chômage après un an ?

Oui, l'accord du Gouvernement prévoit que pour accéder aux allocations de chômage, il faut avoir travaillé un an sur une période de 3 ans précédant la demande d'allocations. Cette année de travail ouvre le droit à un maximum d'un an de chômage, cette période pouvant être allongée d'un mois tous 4 mois travaillés (durant quelle période, ce n'est pas encore précisé), pour arriver à un maximum de 2 ans. En définitive, pour atteindre le maximum de 2 ans de chômage, il faudra avoir travaillé 5 ans. Une personne qui a travaillé 3 ans aura droit à un an et 6 mois de chômage.

Les allocations et pensions seront-elles indexées ?

Le gouvernement fait des économies sur le dos des allocataires sociaux en retardant l'indexation des pensions et des revenus de remplacement. L'indexation des

allocations sociales intervient lorsque l'indice lissé (ce que l'on appelle l'indice-pivot) atteint une certaine valeur. Pour le moment, les pensions et revenus de remplacement augmentent de 2% le mois suivant le dépassement de l'indice-pivot. L'Accord de coalition prévoit maintenant que cette indexation interviendra 2 mois plus tard, soit au cours du 3e mois suivant le dépassement de l'indice-pivot.

Enveloppe bien-être et augmentation des revenus de remplacement : qu'est-ce qui change ?

L'enveloppe bien-être est un budget prévu par la loi pour augmenter les revenus de remplacement, comme les pensions, les allocations de chômage et les indemnités d'invalidité, tous les deux ans, en fonction de l'augmentation des salaires et de l'évolution générale de la prospérité. Dans l'Accord de coalition fédéral, on peut lire que l'enveloppe bien-être pour la période 2025-2029 sera vidée. Les revenus de remplacement n'augmenteront donc pas les prochaines années, indépendamment de l'indexation automatique.

Les avantages sociaux seront-ils plafonnés ?

L'Accord de gouvernement prévoit la tenue d'un registre central des avantages sociaux. Ce registre servirait à vérifier si un ménage ne reçoit pas trop d'avantages sociaux. On ignore encore comment il sera organisé.

Nous demandons ce type de registre pour les gros capitaux depuis des années et il s'avère maintenant que c'est possible pour les plus faibles de notre société, mais pas pour les grosses fortunes.

Jeune : Ais-je encore droit à une allocation d'insertion après mes études ?

L'allocation d'insertion continuera à exister, mais sera limitée à un an. Actuellement, le droit à cette allocation est prévu pour 3 ans. Cette durée est éventuellement suspendue en fonction du nombre de jours travaillés pendant la période d'allocations.

« Un recul de l'émancipation des femmes, et un retour de la violence économique »

Avec cet accord du gouvernement, les femmes risquent d'être les grandes perdantes. Entre précarisation accrue, attaques sur les pensions, absence de mesures pour faciliter l'accès à l'emploi stable et retour d'une violence économique insidieuse, les décideurs — principalement masculins — semblent frappés, au mieux, d'aveuglement. Selena Carbonero, secrétaire fédérale de la FGTB, réagit à cet accord.



Si tu devais résumer les attaques faites aux femmes par ce nouveau gouvernement, tu dirais quoi ?

La spécificité des carrières — et de la vie quotidienne — des femmes est totalement ignorée. En allant plus loin : les femmes sont sanctionnées pour avoir eu une carrière morcelée, ou un job à temps partiel. Ce qui, pourtant, n'est généralement pas un choix. Puisque non seulement les tâches de soins reviennent encore et toujours aux femmes et qu'il manque de places d'accueil pour les enfants, mais aussi parce que les secteurs typiquement féminins sont organisés autour du temps partiel.

”

On va punir les femmes pour des choix qu'elles n'ont en réalité pas faits.

On sacrifie les femmes – et d'autres groupes de population – au nom de quoi ?

Au nom des économies à tout-va. Ce gouvernement — poussé par De Wever et Bouchez — n'a pas mis ses « lunettes de genre » pour décider des mesures prises. Il n'a pas vu — ou pas voulu voir — les spécificités existantes au sein de la population. Aujourd'hui, sur l'autel de l'austérité budgétaire, ce gouvernement n'a aucune gêne à sacrifier certains groupes plutôt que d'autres. Ici ce sont les femmes qui paient, mais aussi les malades, les chômeurs...

Nous sommes, rappelons-le, face à un gouvernement fondamentalement antisocial. Ces choix sont motivés à la fois par une volonté d'appliquer une politique d'austérité à tout prix, et aussi par une indifférence globale face à l'impact que cela a sur les femmes.

Ce sentiment de choix de la facilité, on le retrouve tout au long de cet accord de gouvernement. On y tape systématiquement sur les plus vulnérables.

C'est un retour en arrière sur des décennies de luttes féministes, un recul en termes d'émancipation, alors qu'il faudrait au contraire renforcer ces acquis.

Tout au long de cet accord, on s'attaque aux personnes les plus fragiles, en misant sur leur difficulté à défendre leurs droits. Mais sans réfléchir aux résultats et objectifs réels. Car ces mesures sont totalement contre-productives. Le gouvernement réduit les périodes assimilées et durcit l'accès à la pension, sans proposer de mesures permettant aux femmes d'améliorer leur situation.

Mais si on voulait vraiment, par exemple, « augmenter » et améliorer l'emploi des femmes, on devrait leur faciliter l'accès au travail à temps plein. Or on ne le fait pas, puisqu'on prévoit plus de flexijobs, plus d'heures de travail étudiant... Des profils moins coûteux, qui ne vont pas inciter les employeurs à donner de meilleurs contrats aux travailleuses.

Par ailleurs, on ne prévoit pas non plus d'améliorer l'offre en structures d'accueil pour les enfants. Comment on fait pour avoir un emploi à temps plein, suivre une formation, postuler activement, sans endroit de qualité qui accueille les enfants ?

On en vient au risque de précarité accrue et de violences économiques...

Oui. La violence économique touche davantage les femmes, et vient alimenter un discours masculiniste ou sexiste en vogue. Le « retour des femmes à la cuisine », c'est un discours qui trouve écho sur les réseaux sociaux, même au sein de la jeune génération. Réduire les droits des femmes à la pension, à un job de qualité, à des services d'accueil, c'est créer de la précarité, de la dépendance. Et c'est aussi revenir à une certaine forme de violence, voire à un risque d'exploitation économique. ◀

➔ Pour lire l'interview complète, scannez le code QR.



5.

**DÉCLARATION DE
DEVASYL ANDREYEV :
VICE, PRÉSIDENT DE
LA FÉDÉRATION DES
SYNDICATS
D'UKRAINE (FPU)**



résolution du Présidium de la FPU
N° P27/10 du 20/03/2025

APPEL

à la CSI, à la CES, à la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, aux syndicats nationaux sur le soutien à la Stratégie de l'Ukraine pour la paix et la sécurité

Depuis plus de trois ans, le peuple ukrainien résiste héroïquement à l'occupation et à la guerre terroriste à grande échelle de la Russie, défendant non seulement sa liberté, son indépendance et son intégrité territoriale, mais aussi les valeurs démocratiques de l'ensemble du monde civilisé – le droit à la vie, le droit au travail, le droit à la paix.

Chaque jour, des gens meurent, le nombre de blessés augmente, des villes et des villages sont détruits. Ce qui se passe est une folie qui doit être arrêtée de manière décisive.

Cependant, la guerre ne met pas seulement à l'épreuve la résilience du peuple ukrainien, mais exacerbe également les difficultés économiques et les problèmes sociaux et menace la vie de tous les Ukrainiens. Les attaques à la roquette et les bombardements de toutes les régions du pays ont forcé la migration massive des Ukrainiens, avec 6,5 à 8 millions de personnes quittant le pays et plus de 3 millions déportés de force vers la Russie, y compris des enfants des territoires occupés. Pendant la guerre, des dizaines de milliers de citoyens ukrainiens ont été tués, environ 400 000 ont été blessés ou handicapés, plus de 65 000 ont disparu et plusieurs milliers sont en captivité russe. Les pertes économiques dues à la guerre s'élèvent à environ 524 milliards de dollars. La destruction de l'industrie, des infrastructures, des installations humanitaires et sociales a entraîné la perte de plus de 5 millions d'emplois. En conséquence, le chômage, la migration de main-d'œuvre et les inégalités sociales sont en augmentation. Les appels lancés par certains politiciens en faveur d'une réduction de l'aide financière internationale à l'Ukraine et d'un arrêt de la coopération militaire jusqu'à ce que la paix soit rétablie provoquent une réaction négative de la part des citoyens et des syndicalistes, car cela menace non seulement d'augmenter le nombre de victimes humaines, mais aussi de provoquer un déclin économique et une destruction massive d'entreprises

et de secteurs critiques de l'économie. Cela conduit également à la réduction des programmes de protection sociale de l'État et à l'incapacité de reconstruire entièrement les infrastructures sans lesquelles une vie normale pour les Ukrainiens sera impossible.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré que la guerre pourrait prendre fin en 2025 si la pression internationale sur la Russie était accrue et si des garanties de sécurité efficaces étaient fournies à l'Ukraine. La communauté internationale doit se rendre compte que non seulement la victoire de l'Ukraine, mais aussi la stabilité de l'ensemble de la région européenne dépendent de la rapidité de ses actions. Tout le monde en Europe et dans le monde en est bien conscient, mais ils n'en font pas assez.

Nous n'avons pas besoin de garanties de la part de la Russie. Nous ne les croyons pas. Les garanties de sécurité doivent provenir exclusivement des partenaires. Nous exhortons la communauté syndicale internationale à accroître la pression sur leurs gouvernements pour qu'ils apportent un soutien systématique et continu à l'Ukraine afin que nous ne soyons pas laissés seuls.

En particulier, nous les exhortons à :

- renforcer l'isolement international de la Russie, en s'appuyant sur la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies intitulée « Promouvoir une paix globale, juste et durable en Ukraine », adoptée le 24 février 2025, qui a été un autre signal ferme de la communauté internationale en faveur de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et sur les décisions de l'UE et du G7 d'accroître la pression des sanctions contre la Russie ;
- Augmenter la pression économique sur l'agresseur en imposant des sanctions aux entreprises qui continuent à travailler pour la guerre. Cela est particulièrement vrai pour les fournisseurs de composants du complexe militaro-industriel russe, les institutions financières qui aident à contourner les sanctions et les entreprises d'État russes ;
- utiliser les avoirs gelés de la Banque centrale de la Fédération de Russie pour fournir une aide financière à l'Ukraine et lui ordonner d'indemniser les victimes de la guerre, de restaurer les logements, les installations médicales, les écoles et les lieux de travail ;
- financer des programmes sociaux et des projets d'infrastructure pour les travailleurs et les syndicats ukrainiens. Créer un fonds international spécial pour soutenir les travailleurs migrants ukrainiens et faciliter leur retour dans leur pays d'origine ;
- renforcer le rôle des syndicats dans le processus international de maintien de la paix, en particulier dans la lutte pour la réduction et l'élimination des armes

nucléaires. Il est également nécessaire de renforcer le rôle des syndicats dans le suivi de la mise en œuvre des initiatives humanitaires visant à aider les travailleurs et leurs familles touchés par la guerre ;

- engager des négociations internationales sur le retour de tous les prisonniers de guerre ukrainiens et des civils détenus illégalement par le pays agresseur. Les organisations internationales devraient renforcer la surveillance des violations des droits de l'homme dans les territoires temporairement occupés.

Aujourd'hui, plus que jamais, la solidarité syndicale internationale doit devenir un moteur dans la lutte pour la paix, la justice sociale et le développement durable en Ukraine et dans l'ensemble du monde démocratique. Ce n'est qu'en unissant nos efforts que nous pourrons protéger les droits des travailleurs, obtenir des salaires décents, une protection sociale et l'égalité des chances pour tous les travailleurs, quel que soit leur pays de résidence.

Ensemble, nous sommes plus forts !

Présidium de la Fédération des syndicats d'Ukraine

6.

**DÉCLARATION DE
YANA**

SHCHERBYNSKA :
CONSEILLÈRE DU
PRÉSIDENT DE LA
CONFÉDÉRATION DES
SYNDICATS LIBRES
D'UKRAINE (KVPU)





Confédération des syndicats libres d'Ukraine (KVPU)

Str. Saksaganskogo, 38 B, bureau 8,
Kiev, 01033,
Ukraine
kvpu.org.ua

tél. +380 44 287 33 38
tél. +380 95 917 16 21
tél. +380 96 862 47 29
Courriel : info@kvpu.org.ua

01/05/2025

Déclaration de la Confédération des syndicats libres d'Ukraine à l'occasion de la Journée internationale du travail – 1er mai

Le 1er mai est la Journée de solidarité et de soutien mutuel des travailleurs dans leur quête pour vivre dans une société pacifique et démocratique. Cette journée nous rappelle que seuls les efforts collectifs sont la clé pour surmonter les obstacles en cours de route.

En Ukraine, nous subissons l'agression à grande échelle de l'ennemi russe tous les jours et toutes les nuits pour la quatrième année consécutive. Mais n'oublions pas que la guerre se déroule dans notre pays depuis plus de onze ans. Et pendant tout ce temps, nos citoyens meurent et sont blessés, nos villes et villages paisibles, nos entreprises industrielles, notre sphère sociale et nos infrastructures sont soumis aux tirs de roquettes et d'artillerie et aux bombardements. Des zones résidentielles et des villes entières sont détruites, des industries dangereuses pour l'environnement et des régions entières sont mises hors tension.

En seulement 4 mois à partir du début de l'année 2025, la Russie a attaqué des entreprises et des infrastructures où travaillent des milliers de personnes et de nos collègues syndicaux à Kiev, Kharkiv, Pavlohrad, Kamianske, Pokrovsk, Kryvyi Rih et d'autres villes avec des missiles et des drones kamikazes.

Le pays terroriste russe lance des frappes ciblées sur des bâtiments résidentiels, des gares, des hôtels, des restaurants et des cafés, des centres commerciaux, des hôpitaux, des écoles et des jardins d'enfants, ainsi que sur les transports publics, tuant des adultes et des enfants.

Depuis le début de l'invasion à grande échelle, plus de 13 000 civils sont morts dans notre pays à cause des bombardements des agresseurs russes, dont plus de 600 enfants. Au moins 10 000 résidents de l'Ukraine sont en captivité russe, environ 63 000 ont le statut de disparus.

Ces terribles statistiques ne tiennent pas compte des milliers de victimes dans les territoires occupés par la Russie. Malheureusement, le nombre d'Ukrainiens innocemment tués et traumatisés par l'agresseur ne cesse d'augmenter.

Nous voulons la paix, mais nous ne sommes pas prêts à abandonner nos territoires, nos villes, notre peuple à l'ennemi, car nous savons que la Russie ne respecte aucun accord. Par conséquent, nous nous battons jusqu'à la victoire et espérons vraiment que le monde entier nous soutiendra. Parce que nous nous battons aujourd'hui non seulement pour nous-mêmes, mais pour tous les pays européens, pour des valeurs démocratiques, pour un ordre mondial fondé sur les principes du droit international.

Nous appelons nos frères et sœurs syndicaux du monde entier à intensifier les actions visant à freiner les agresseurs russes, à mettre fin au génocide du peuple ukrainien et à imposer des sanctions obligatoires aux criminels de guerre.

Nous demandons à nos confrères et consœurs syndicaux d'appeler leurs gouvernements à augmenter l'aide à l'Ukraine, en particulier en termes de finances et d'armes, ainsi qu'à renforcer les sanctions contre la Russie !

Ce n'est qu'en unissant nos efforts que nous pourrons vaincre le mal et remporter la victoire du bien, afin de travailler sous un ciel pacifique pour le bien de notre pays, de l'Europe et du monde entier.

Gloire à l'Ukraine ! Gloire aux héros !

La Commission doit tenir tête à Trump en matière d'égalité sur le lieu de travail

La Commission européenne doit s'opposer à la tentative du président américain Donald Trump d'"intimider" les entreprises européennes pour qu'elles ne se conforment pas à la législation européenne en matière d'égalité, a déclaré aujourd'hui la secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES).

Lors de la conférence des syndicats contre la discrimination à Berlin, Esther Lynch a appelé la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, à défendre les normes européennes en matière d'égalité et à exiger du gouvernement américain qu'il retire sa menace à l'égard des entreprises européennes.

"Le moment est venu pour l'UE de se lever, de faire preuve de leadership mondial contre la discrimination et de refuser de reculer devant l'intimidation, et au contraire de défendre vigoureusement les règles européennes de lutte contre la discrimination", a-t-elle déclaré.

"Illégal"

La conférence a eu lieu quelques semaines après que l'administration Trump a envoyé des lettres aux entreprises européennes leur demandant de prouver qu'elles se conformaient à un décret interdisant les programmes de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI).

La CES a écrit à la mission américaine en Belgique et l'a rencontrée pour lui faire part de sa conviction qu'il s'agit d'une demande illégale qui viole les engagements des traités de l'UE en matière d'égalité et qui pourrait mettre en danger les conventions collectives qui garantissent que les nominations sont faites sur la base du mérite et non d'une discrimination injuste.

Alors que les propres données de l'UE montrent que la discrimination reste répandue sur le lieu de travail - et encore plus dans les grandes entreprises ciblées par l'administration Trump, la CES estime que la Commission ne peut pas se permettre de laisser nos lois sur l'égalité être sapées.

S'exprimant à Berlin, la secrétaire générale de la CES, Esther Lynch, a déclaré :

« La quasi chasse aux sorcières contre les programmes de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) émanant de l'administration Trump n'est pas un modèle à suivre pour l'Europe. Les tentatives des fonctionnaires américains d'intimider les entreprises européennes au sujet des programmes DEI sont à la fois politiquement inappropriées et juridiquement discutables au regard du droit européen.

"C'est pourquoi il est profondément inquiétant qu'au lieu de s'attaquer au problème, la Commission propose de retirer la directive horizontale sur l'égalité de traitement, et ce à un moment où la discrimination, quel qu'en soit le motif, est en hausse. Le baromètre de l'UE indique qu'en 2023, plus de 21 % des personnes ont déclaré avoir été victimes de discrimination au cours de l'année écoulée, contre 15 % en 2019. Les personnes LGBTQ+ signalent le taux le plus élevé, soit 67 %, suivi de près par les personnes appartenant à une minorité ethnique ou de couleur de peau.

"Ne rien faire représente une trahison envers toutes les personnes qui subissent quotidiennement des discriminations dans l'UE. Il est temps pour l'UE de se lever, de faire preuve de leadership mondial contre la discrimination et de refuser de reculer devant l'intimidation, mais plutôt de faire respecter vigoureusement les règles anti-discrimination de l'UE et de présenter une législation ambitieuse contre la discrimination, cette année, au plus tard lors de la présentation des stratégies d'égalité mises à jour.

"La Commission devrait demander officiellement à l'administration américaine de retirer sa lettre aux entreprises basées dans l'UE qui remet en cause leurs initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion en Europe et de veiller à ce que les entreprises et les partenaires sociaux européens puissent continuer à mettre en œuvre des politiques d'inclusion et des conventions collectives à l'abri de toute ingérence politique étrangère.

7.

**DÉCLARATION
D'ESTHER LYNCH :
SECRÉTAIRE
GÉNÉRALE DE LA
CONFÉDÉRATION
EUROPÉENNE DES
SYNDICATS (CES)**

L'Europe doit protéger l'emploi et ne pas se laisser intimider pour sortir de son modèle social

La CES a appelé l'UE à protéger les emplois et à s'opposer fermement à tout retour en arrière sur les normes et les droits dans les négociations avec l'administration américaine. Les 31 millions de personnes qui travaillent dans l'industrie manufacturière à travers l'UE, dont beaucoup sont encore confrontées aux conséquences des droits de douane américains de 25 %, comptent sur une action immédiate de l'UE.

L'UE doit se doter des outils nécessaires pour protéger les emplois des conséquences des droits de douane américains. La garantie de ces emplois et l'investissement dans le développement du savoir-faire de la main-d'œuvre européenne seront essentiels à la réussite de la stratégie industrielle de l'UE.

Esther Lynch, secrétaire générale de la CES, et Judith Kirton-Darling, secrétaire générale d'industriAll Europe, ont plaidé en faveur d'un plan global lors d'une réunion qui s'est tenue aujourd'hui avec Stéphane Séjourné, vice-président de la Commission européenne, sur l'avenir de l'industrie manufacturière en Europe.

La CES demande une action urgente pour :

- **Introduire des mesures de protection de l'emploi:** y compris avec une initiative " SURE 2.0 " pour donner la priorité aux mesures de sauvegarde de l'emploi avant qu'il ne soit trop tard.
- **Garantir les droits à l'information et à la consultation des travailleurs:** ces droits doivent être fermement appliqués afin que les syndicats puissent influencer les décisions visant à sauver les emplois et la production.
- **Investir dans la politique industrielle de l'Europe:** y compris avec un mécanisme d'investissement permanent assorti d'une forte conditionnalité sociale afin de garantir que le soutien public aux entreprises privées, y compris les marchés publics, soit axé sur la promotion d'emplois de qualité et la négociation collective. Les investissements doivent être orientés vers l'emploi et la production en Europe.
- **Suspendre les règles de gouvernance économique de l'UE** afin de permettre aux États membres d'adopter des politiques économiques visant à soutenir les investissements à long terme et la croissance durable.
- **Contrôler les prix abusifs et les profits:** par le biais d'un plan d'urgence efficace qui doit être préparé pour inclure des mesures visant à contrôler les profits et, si nécessaire, à limiter les augmentations des prix des produits de première nécessité, en particulier des denrées alimentaires.

À l'issue de la réunion, **Esther Lynch, secrétaire générale de la CES, a déclaré :**

"Le plan de l'UE doit réussir à protéger les emplois en Europe. Les moyens de subsistance de millions de travailleurs sont en jeu, à moins que des mesures immédiates ne soient prises. L'Europe doit adopter des mesures urgentes pour garantir leurs emplois et augmenter leurs revenus afin de stimuler la demande intérieure.

"La première étape consiste à réactiver les protections du mécanisme SURE. Cette mesure doit s'accompagner d'une approche proactive en matière d'investissement afin de créer des emplois de qualité dans tous les secteurs et dans toutes les régions.

"Chaque centime d'argent public doit être utilisé pour protéger et créer des emplois de qualité. Il n'y a pas de place pour les tactiques toxiques de profit des entreprises, que l'UE doit exclure.

"L'UE ne peut pas se permettre d'être intimidée et de renoncer à son modèle social et à ses normes élevées.

Judith Kirton-Darling, secrétaire générale d'industriAll Europe, a déclaré :

"Les travailleurs de l'industrie manufacturière européenne sont confrontés à une incertitude accrue quant à leurs emplois en raison des caprices et des décisions changeantes de Washington. Les travailleurs et nos industries ont besoin que l'UE et les gouvernements nationaux assurent de toute urgence la sécurité économique et la stabilité sociale.

"Les mesures de rétorsion commerciale sont inadaptées pour faire face à l'impact combiné des droits de douane sectoriels et horizontaux sur nos industries, ainsi qu'au risque accru de réorientation des exportations en provenance d'autres régions du monde.

"L'Europe a besoin d'une politique industrielle qui favorise la demande interne et protège les travailleurs - pour commencer, le Clean Industrial Deal et les plans sectoriels devraient être accélérés et renforcés afin de stimuler la demande pour les chaînes de valeur manufacturières européennes, de s'attaquer aux prix de l'énergie et de garantir des conditions de concurrence équitables en Europe.

"Nous avons besoin d'investissements en Europe maintenant. Les règles fiscales doivent être ouvertes pour soutenir ces plans.

"Les entreprises évaluent, à juste titre, leur exposition au commerce et son impact, mais nous demandons que le sang-froid l'emporte. Aucune décision ne doit être prise sans respecter l'information et la consultation des travailleurs.

"L'Europe ne doit pas sous-estimer son pouvoir de stabiliser cette situation instable. Il est essentiel que les dirigeants politiques s'engagent à protéger les travailleurs et à défendre notre tissu industriel.

L'Europe a besoin d'un moratoire sur les licenciements

Les syndicats demandent un moratoire sur les licenciements obligatoires afin de répondre à une crise grandissante de l'emploi exacerbée par l'absence de politique industrielle de l'Europe.

Les syndicats européens se sont réunis à Bruxelles les 10 et 11 décembre à l'occasion du Comité exécutif de la CES pour discuter de la manière de protéger et de créer des emplois de qualité. L'agenda incluait des interventions de la Présidente de la Commission von der Leyen et du Président du Conseil européen Costa.

[L'appel à un moratoire sur les licenciements](#) intervient alors qu'une vague de licenciements touche des secteurs allant de l'industrie automobile au secteur bancaire.

Entre 2008 et 2023, 2,3 millions d'emplois industriels ont été perdus dans l'UE dont près d'[un million de postes](#) dans le secteur manufacturier depuis 2019. La pleine ampleur de la crise est occultée par des contrats de courte durée et des horaires réduits qui pourraient représenter [jusqu'à 4,3 millions](#) d'emplois.

Cette situation illustre l'urgent besoin d'une politique industrielle européenne soutenue par un mécanisme d'investissement permanent de type SURE et une directive dédiée garantissant une transition juste pour les travailleurs des industries concernées par le passage à une économie verte et numérique.

Compagnie	Pays	Nombre d'emplois menacés
<i>Thyssenkrupp</i>	Allemagne	11000
<i>Volkswagen</i>	Allemagne	10000
<i>Milee</i>	France	10000
<i>ArcelorMittal</i>	Belgique	5600
<i>Siemens Gamesa</i>	Europe	4100
<i>Ford</i>	Europe	4000
<i>Audi</i>	Belgique	3000
<i>Auchan supermarket</i>	France	2400
<i>Klarna</i>	Suède & Royaume-Uni	2000
<i>Northvolt</i>	Suède	1600
<i>Vauxhall (Stellantis)</i>	Royaume-Uni	1100

La Commission européenne a promis de présenter un accord industriel au cours de ses 100 premiers jours de mandat. La Présidente de la Commission Ursula von der Leyen s'est aussi engagée à augmenter les investissements tandis que les orientations politiques devraient garantir « une transition juste pour tous ».

Malgré ce que ces plans promettent, il reste des doutes quant à leur capacité à motiver les acteurs financiers publics et privés pour relever le défi auquel sont confrontés les travailleurs en Europe.

C'est la raison pour laquelle il faudrait instaurer un moratoire temporaire sur tous les licenciements forcés afin d'assurer que l'Europe émerge de la crise en ayant gardé intactes sa main-d'œuvre qualifiée et sa capacité industrielle.

Cela refléterait les mesures prises durant la pandémie de Covid-19 lorsque, parmi plusieurs pays européens, l'Allemagne, la France et l'Italie ont mis en place des moratoires temporaires sur les licenciements forcés.

La Secrétaire générale de la CES Esther Lynch a déclaré à ce sujet :

« L'Europe est actuellement confrontée à une hémorragie d'emplois de qualité parce que les mesures nécessaires pour aider nos entreprises et leurs travailleurs à rester compétitifs n'ont pas été prises. »

« Cela n'est pas une fatalité. Une politique industrielle bien conçue soutenue par des investissements accrus peut mettre fin à cette crise et une directive sur une transition juste garantirait qu'aucun travailleur n'est laissé au bord de la route. »

« La Commission européenne s'est engagée à mettre ces mesures en œuvre et les entreprises devraient attendre que ce soit le cas avant de prendre des décisions concernant leur avenir. »

Et le Secrétaire confédéral de la CES Ludovic Voet d'ajouter :

« Nous n'avons que trop souvent vu des entreprises se lancer dans des processus de restructuration majeurs sans avoir ouvert un dialogue social pour identifier des alternatives potentielles aux suppressions brutales d'emplois. »

« Ce n'est pas la façon européenne de procéder. Cela risque d'irrévocablement éroder notre base industrielle et de générer une nouvelle crise sociale qui prendra des décennies à surmonter. »

« C'est pourquoi nous devons rétablir le moratoire sur les licenciements qui a été déterminant pour aider l'Europe à sortir de la pandémie sans crise économique majeure. »

RELATIONS PRESSE

POUR LA CGT :

MARYLIE BREUIL (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL)

06 80 62 02 74

M.BREUIL@CGT.FR

MÉLANIE VASSELIN (BUREAU CONFÉDÉRAL)

06 80 61 62 13

M.VASSELIN@CGT.FR

POUR LA FSU :

HAMDA EL KHIARI

PRESSE@FSU.FR

POUR SOLIDAIRES :

GAELE MARTINEZ

PRESSE@SOLIDAIRES.ORG